



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	38	8	3

**OBJET : 29-1 - MUSEE PEYNET
ET DU DESSIN HUMORISTIQUE
- APPROVISIONNEMENT DE LA
BOUTIQUE - ACHAT, ECHANGE ET MISE
EN VENTE DES STATUETTES « DES
AMOUREUX DE PEYNET » - FIXATION
DES MODALITES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

3380/12

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le 27/12/12
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le

28 DEC. 2012

Pour le Maire,
L'Attaché principal,



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 20 décembre 2012

Le jeudi 20 décembre 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 13/12/2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, Mme Marina LONVIS, Mme Martine SAVALLI, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAoui, M. Matthieu GILLI, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

Procurations

M. André PADOVANI à M. Jean LEONETTI
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY
M. Yves DAHAN à Mme Nathalie DEPETRIS
M. Jacques BAYLE à M. Audouin RAMBAUD
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
M. Jonathan GENSBURGER à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
M. Bernard MONIER à M. Francis PERUGINI
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE

Absents : Mme Edith LHEUREUX, M. Jean-Pierre GONZALEZ, Mlle Pierrette RAVEL

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

29-1 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - APPROVISIONNEMENT DE LA BOUTIQUE - ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE DES STATUETTES « DES AMOUREUX DE PEYNET » - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

La Place Nationale au cœur du vieil Antibes est en voie de réhabilitation. Outre la réfection de la colonne offerte par Louis XVIII à la commune en 1818 pour sa résistance aux troupes austro-sardes, une large allée est en cours de réalisation. Elle viendra, avec d'autres aménagements, mettre en valeur le musée Peynet situé sur cette place.

En effet, à l'occasion de ce réaménagement, la Commune souhaite rendre hommage à l'artiste en proposant l'acquisition d'une statue réalisée par Geneviève Labrousse symbolisant les célèbres « Amoureux de Peynet ».

A partir de cette œuvre emblématique qui s'inscrira durablement dans le patrimoine de la Commune, il est proposé la réalisation de statuettes de 16 cm de hauteur, en résine finition bronze, présentées dans un emballage spécifique. Ces articles seront mis en vente à la boutique du musée, créant ainsi un lien fort entre cet espace culturel et la sculpture de la Place Nationale.

Cette statuette sera réalisée à hauteur de 200 exemplaires et proposée à la vente selon le tarif et la répartition suivante :

Produits	Quantité achetée	Prix d'achat unitaire TTC	Prix de vente unitaire	Quantité d'articles placés à la vente	Quantité d'articles placés à l'échange	Coût TTC	Recettes
Statuettes Peynet	200	49,99 €	65,00 €	170	30	9998,56 €	11050,00

Coût total TTC : 9.998,56 €

Recettes prévisionnelles : 11.050,00 €

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité :

- **APPROUVE** les modalités d'acquisition, d'édition et de revente des articles ci dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2013 chapitre 011 6188 section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.29-1 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - APPROVISIONNEMENT DE LA BOUTIQUE - ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE DES STATUETTES " DES AMOUREUX DE PEYNET " - FIXATION DES MODALITES -

Date de transmission de l'acte : 28/12/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 28/12/2012

Numéro de l'acte : DCM3380-12 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20121220-DCM3380-12-DE

Date de décision : 20/12/2012

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture